

En 2019, la **consommation de soins hospitaliers** tous secteurs confondus (voir fiche 2) s'accélère avec une croissance de 2,4 %, après 1,1 % en 2018. Elle s'élève à 97,1 milliards d'euros, soit 47 % de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) [tableau 1]. Elle redevient, en 2019, le premier facteur de croissance de cet agrégat avec une contribution de 1,1 point (voir « Vue d'ensemble »). Cette accélération est portée par les secteurs publics et privés. Le dynamisme de ces soins s'explique par une forte accélération des prix (+1,3 % après +0,3 %) combinée à une légère accélération des volumes (+1,0 % après +0,8 %).

Alors que la tendance des dernières années marquait un ralentissement, l'évolution de la dépense hospitalière retrouve en 2019 un rythme plus proche de celui de la première moitié des années 2010 (graphique 1), davantage sous l'effet du privé que du public.

Les soins hospitaliers publics s'accroissent sous l'influence de prix nettement plus dynamiques

En 2019, la consommation de soins hospitaliers dans le **secteur public**, qui représente 77 % de la consommation de soins hospitaliers, s'accroît (+2,1 % après 1,2 % en 2018) pour s'établir à 74,9 milliards d'euros. La contribution du secteur public à la croissance de la consommation de soins hospitaliers est de 1,6 point.

Les soins hospitaliers du secteur public sont valorisés au coût des facteurs de production (voir annexe 1). L'accélération s'expliquerait, selon des données provisoires, par une accélération de la consommation intermédiaire, tandis que la rémunération des salariés conserverait son dynamisme (graphique 2). Depuis 2015, la consommation des soins hospitaliers dans le secteur public augmente en moyenne de 1,8 % par an, une progression bien moindre que celle observée au début des années 2010 (+2,7 % par an durant la période 2010-2014). Cette moindre hausse s'explique par le ralentissement de la consommation intermédiaire (+2,7 % en moyenne par an depuis 2015, contre 2,9 % entre 2010 et 2014) et celui, plus prononcé, de la rémunération des salariés (+1,5 % en moyenne par an depuis 2015, contre 2,4 % entre 2010 et 2014). Après un point bas en 2018, la dynamique des soins hospitaliers en 2019 reste dans la tendance des quatre dernières années.

Par ailleurs, l'accélération de 2019 peut aussi être analysée grâce au partage entre volume et prix.

Elle s'explique principalement par une forte accélération des prix (+1,9 % après 0,7 % en 2018). Ce dynamisme est en accord avec l'augmentation des tarifs des séjours hospitaliers : l'indicateur ministériel de tarifs des séjours

hospitaliers du secteur public progresse de +0,2 % en 2019, après -0,8 % en 2018 et -0,9 % en 2017. À l'inverse, les volumes de soins hospitaliers du secteur public, évalués à partir du nombre de séjours pondérés par leurs tarifs, poursuivent le ralentissement observé les deux dernières années (+0,2 %, après +0,4 % et +0,5 % en 2017 et 2018, contre +2 % par an moyenne les quatre années précédentes). Ce ralentissement provient de la discipline médecine, chirurgie, obstétrique (MCO). En psychiatrie (PSY) et soins de suite et de réadaptation (SSR), les volumes de soins continuent de baisser.

La hausse des soins hospitaliers privés s'accroît nettement

La consommation de soins hospitaliers dans le **secteur privé**, s'accroît nettement en 2019, avec une croissance de 3,2 %, après 0,7 % en 2018. Le secteur privé atteint 22,2 milliards d'euros en 2019 et contribue pour 0,7 point à la croissance de la consommation de soins hospitaliers.

L'accélération est portée par la composante « honoraires », perçus par les praticiens (chirurgiens, médecins, etc.) et plus encore par la composante « frais de séjour » qui correspond à l'hébergement, à l'usage des équipements, aux soins infirmiers, etc. (graphique 3).

Les honoraires, qui représentent 28 % des dépenses du secteur privé, rebondissent avec une croissance de 1,9 % en 2019 après une contraction de 1,0 % en 2018. Ce rebond est principalement porté par des volumes dynamiques (+1,6 %, après -2,5 %), les prix augmentant très légèrement (+0,3 %, après +1,5 % en 2018). La part des dépassements dans les honoraires progresse tendanciellement (de 14,2 % en 2010 à 17,5 % en 2019).

La composante des frais de séjour, qui représente 72 % du poste, accélère en 2019 avec une croissance de 3,8 % après 1,4 % en 2018. Ce sont les volumes qui dynamisent cette composante. Les tarifs des séjours, eux, se contractent en moyenne : ils se replient de 0,6 % pour les SSR, ils sont stables pour la PSY et ils sont en légère hausse (+0,2 %) pour la MCO.

Au global, la plus forte progression des soins en secteur privé est portée par l'accélération des volumes (+3,7 %, après 1,9 % en 2018) en lien notamment avec le dynamisme de l'hospitalisation à domicile (HAD). Pour la huitième année consécutive, les prix baissent (-0,5 % en 2019). Cette tendance s'explique notamment par la modération des frais de séjour. Ceux-ci ont sans doute répercuté pour partie l'effet des dispositifs fiscaux et sociaux mis en place ces dernières années (crédits d'impôt compétitivité emploi, pacte de responsabilité, crédits d'impôt sur la taxe sur les salaires).

Pour en savoir plus

> **Commission des comptes de la Sécurité sociale** (2020, juin). *Les comptes de la Sécurité sociale, résultats 2019, prévisions 2020*.

> **Toutlemonde, F. (dir.)** (2020, juin). *Les établissements de santé – édition 2020*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-santé

> Dans ce même ouvrage, voir annexe 2 « La méthodologie des comptes de la santé » et annexe 4 « Les indices de prix de la santé ».

Tableau 1 Consommation de soins hospitaliers

		En millions d'euros									
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble		80 316	82 461	84 567	86 688	89 060	90 430	92 320	93 848	94 887	97 127
Évolution (en %)	Valeur	2,5	2,7	2,6	2,5	2,7	1,5	2,1	1,7	1,1	2,4
	Prix	-0,2	-0,2	-0,1	0,6	0,4	-0,5	-0,2	0,8	0,3	1,3
	Volume	2,7	2,8	2,6	1,9	2,3	2,1	2,3	0,9	0,8	1,0
Secteur public		61 701	63 294	64 952	66 779	68 603	69 781	71 182	72 451	73 349	74 892
Évolution (en %)	Valeur	2,5	2,6	2,6	2,8	2,7	1,7	2,0	1,8	1,2	2,1
	Prix	-0,5	-0,2	0,0	0,8	0,6	-0,3	0,2	1,4	0,7	1,9
	Volume	3,0	2,8	2,7	2,0	2,1	2,0	1,8	0,4	0,5	0,2
Secteur privé		18 615	19 166	19 615	19 909	20 457	20 649	21 138	21 397	21 539	22 234
dont	frais de séjour*	13 551	13 962	14 287	14 479	14 801	14 863	15 096	15 204	15 411	15 992
	honoraires**	5 064	5 204	5 328	5 430	5 656	5 786	6 043	6 193	6 128	6 242
Évolution (en %)	Valeur	2,6	3,0	2,3	1,5	2,8	0,9	2,4	1,2	0,7	3,2
	Prix	0,7	0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-1,2	-1,5	-1,2	-1,2	-0,5
	Volume	1,9	2,9	2,5	1,7	3,1	2,2	3,9	2,4	1,9	3,7

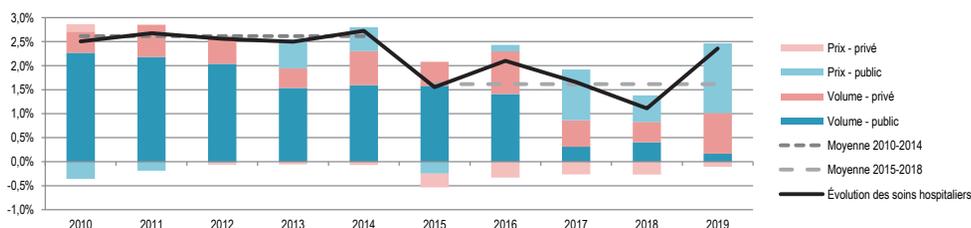
* Y compris médicaments et dispositifs médicaux implantables en sus (médicaments et autres biens médicaux, souvent coûteux, qui sont facturés en sus de la tarification à l'activité).

** Ensemble des honoraires perçus en hospitalisation privée, y compris biologie.

Source > DREES, comptes de la santé.

Graphique 1 Évolution de la consommation de soins hospitaliers

Évolution en %, contribution en point de pourcentage

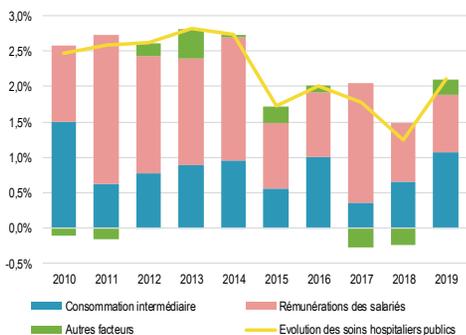


Lecture > La consommation de soins hospitaliers progresse de 2,4 % en 2019, avec une contribution de 0,2 point des volumes du secteur public, de 0,8 point des volumes du secteur privé, de 1,5 point du prix du secteur public et de -0,1 point des prix du secteur privé.

Source > DREES, comptes de la santé.

Graphique 2 Évolution de la consommation de soins hospitaliers dans le secteur public et ses principaux déterminants

Évolution en %, contribution en point de pourcentage



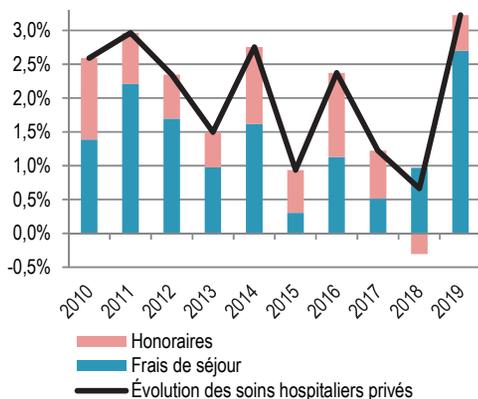
Lecture > La consommation de soins hospitaliers dans le secteur public progresse de 2,1 % en 2019, dont 0,8 point s'explique par les rémunérations (salaires et cotisations).

Champ > France.

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee, retraitements DREES.

Graphique 3 Évolution de la consommation de soins hospitaliers dans le secteur privé et ses deux composantes

Évolution en %, contribution en point de pourcentage



Lecture > En 2019, la consommation de soins hospitaliers du secteur privé progresse de 3,2 % avec une contribution de 2,7 point des frais de séjour et de 0,5 point des honoraires.

Champ > France.

Sources > DREES, comptes de la santé.